



Concevoir pour prévenir Cadiou Industrie distinguée à Safexpo

Communiqué de presse	page 2
La conception ou le réaménagement d'une situation de travail	page 3
« Inn Situ - Concevoir pour prévenir » : une distinction	page 4
L'entreprise Cadiou Industrie	page 5

Personnes présentes : représentants de Cadiou Industrie, Patrick Leroux, président de la Carsat, Eric Balcon, président de la commission accidents du travail et maladies professionnelles, Laurent Jaladeau, directeur, Jean-Michel Fougères, ingénieur régional adjoint des risques professionnels, Roselyne Elégoët, préventeur de la Carsat.

Communiqué de presse



Cadiou Industrie distinguée en 2019

Spécialisée dans la fabrication de portails, de clôtures et de garde-corps, l'entreprise Cadiou Industrie a pour principaux clients des poseurs professionnels ou des grandes enseignes de bricolage. En fort développement, la direction s'est investie dans l'innovation collaborative, le développement durable, l'ergonomie pour gagner en performance. Elle a été accompagnée par la Carsat a plusieurs reprises.

La distinction reçue aujourd'hui concerne le développement, au sein de l'atelier de montage aluminium, longtemps le plus accidentogène de l'entreprise, d'un dispositif de bras articulés. Ceux-ci basculent de l'horizontale à la verticale de façon équilibrée avec le seul poids des portails et permettent à une personne seule de descendre un portail d'une table sur un chariot. Cette opération était réalisée auparavant par deux salariés avec de nombreuses contraintes posturales combinées au poids des portails à manutentionner. La démarche est plébiscitée et reproduite dans d'autres ateliers. La sinistralité de l'atelier a nettement baissé depuis la mise en œuvre de la démarche d'amélioration participative.

« Inn Situ - Concevoir pour prévenir » : une distinction pour valoriser les entreprises

Depuis 2018, la Carsat Bretagne a lancé une nouvelle distinction : « Inn Situ, Concevoir pour prévenir ». Cette distinction valorise les entreprises engagées dans la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Elle vise à faire connaître des aménagements de situations de travail réussis, des innovations ou évolutions technologiques en termes de prévention, transférables à d'autres entreprises. La distinction a été créée dans l'objectif de capitalisation et de déploiement vers un maximum d'entreprises.

La conception ou le réaménagement d'une situation de travail :

Une démarche qui intègre la santé et la sécurité

Un projet de conception ou de réaménagement d'une situation de travail est une phase importante pour une entreprise. En effet, c'est l'opportunité d'impliquer ses collaborateurs en adoptant une démarche participative et itérative afin de concevoir des situations de travail adaptées.

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs de la Carsat Bretagne accompagnent les entreprises qui souhaitent s'investir dans la santé et la sécurité de leurs salariés. Concevoir ou réaménager un atelier ou une ligne de production, des situations de travail, des équipements de travail ou encore repenser l'organisation et le management peut nécessiter une approche projet et des appuis externes.

Lorsque le projet est réussi et répond aux attentes et besoins de l'entreprise, celle-ci gagne également en performance.

La conception ou le réaménagement d'une situation de travail est une étape importante ...

Pour réussir le projet, la démarche doit être participative et pluridisciplinaire (chef d'entreprise, salariés, maître d'œuvre, coordonnateur, médecin du travail, préventeurs). La création d'un groupe projet pour identifier et comprendre le travail réel et futur, enrichir les attendus du projet, effectuer une analyse permettra d'orienter les choix.

Cette démarche est une approche itérative, qui s'autorise à revenir sur des choix antérieurs sans perdre de vue les objectifs initiaux. Enfin, elle apporte une vision globale qui permet à chaque étape de concilier le respect du budget et des délais, la santé et sécurité des salariés, la productivité, les performances et l'environnement de travail.

Les étapes du projet

La première phase consiste à réaliser une analyse exhaustive de l'existant et de l'activité de travail afin d'envisager les futurs changements techniques et organisationnels.

Ce temps de préparation est un investissement nécessaire, déterminant pour répondre aux objectifs de qualité et de productivité fixés par l'employeur. Mais pour les atteindre, il est indispensable d'y intégrer le critère de la sécurité et la santé au travail.

Ainsi, le travail réel, son intensité (rythmes et cadences) et l'organisation doivent également être intégrés dans le projet de conception ou de réaménagement de la situation de travail.



Inn Situ : concevoir pour prévenir : une distinction

Prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles est un investissement qui rapporte. C'est aussi la traduction concrète de l'attachement de la direction envers ses salariés.

Inn Situ, pourquoi ?

En 2018, la Carsat Bretagne lance une nouvelle distinction : « Inn Situ, Concevoir pour prévenir ». Cette distinction valorise les entreprises engagées dans la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Ces récompenses visent à faire connaître des aménagements de situations de travail réussis, des innovations ou évolutions technologiques en termes de prévention, transférables à d'autres entreprises. La distinction a été créée dans l'objectif de capitalisation et de déploiement vers un maximum d'entreprises.

Inn Situ, une distinction

La distinction Inn Situ est décernée aux entreprises pour promouvoir un projet exemplaire, novateur, transférable, intégrant la prévention des risques professionnels. C'est une reconnaissance et une valorisation de l'engagement de l'entreprise en sécurité et santé au travail.

L'entreprise Cadiou Industrie

Spécialisée dans la fabrication de portails, de clôtures et de garde-corps, l'entreprise Cadiou Industrie a su faire face à la forte croissance de son activité en adaptant son organisation. Cela s'est traduit par l'instauration d'une politique d'amélioration continue sur tous les aspects : production, délais, qualité, innovation.

L'entreprise produit à peu près 100 000 portails par an, majoritairement en aluminium, mais aussi en PVC, en bois et en fer forgé, pour le marché français et l'export. Fabriquant des produits à façon, sur mesure, ses clients sont des poseurs professionnels ou des grandes enseignes de bricolage.

La reprise de l'entreprise en 2007 par la fille et deux gendres du fondateur a donné un net coup d'accélération à son développement. L'entreprise connaît une croissance à deux chiffres depuis le début des années 2010, et cela a poussé la nouvelle équipe dirigeante à être très réactive en termes d'accompagnement de cette croissance : organisation du travail, investissements, formations des salariés. Les modes de production et l'état d'esprit même au sein de l'entreprise ont profondément et durablement changé. Innovation collaborative, développement durable, ergonomie et performance.

L'entreprise a fait l'objet d'un contrat de prévention avec la Carsat il y a une dizaine d'années qui avait porté, notamment sur les baies vitrées et le traitement acoustique de l'atelier de menuiserie aluminium. La réflexion sur l'amélioration des manutentions aux postes de montage avait également été initiée au travers d'une étude ergonomique. Plus récemment, la Carsat a été sollicitée en conception de la nouvelle unité de thermolaquage, le Centre Interrégional de Mesures Physiques de l'Ouest (CIMPO), un des services de la Carsat a participé à l'élaboration du projet.

L'atelier de montage aluminium, où sont assemblés les portails en aluminium, a longtemps été le plus accidentogène de l'entreprise. Il a été ciblé pour être pilote en actions de prévention « participatives ». Les salariés ont été mis à contribution pour analyser les problématiques de leur poste de travail, et proposer des solutions. Les produits finis, qui pèsent plusieurs dizaines de kilogrammes, nécessitent des manutentions multiples tout au long de leur process de fabrication.

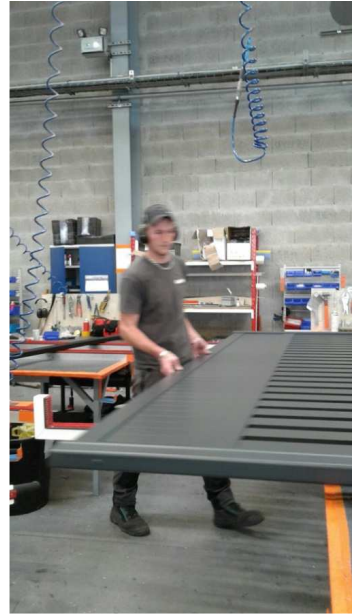
Dans le cadre des trophées innovation proposés par la direction, les salariés de l'atelier ont donc développé, en interne, un dispositif de bras articulés qui basculent de l'horizontale à la verticale de façon équilibrée avec le seul poids des portails, permettant à une personne seule de descendre un portail d'une table sur un chariot. Cette opération était réalisée auparavant par deux salariés avec de nombreuses contraintes posturales combinées au poids des portails à manutentionner. Le dispositif, conçu et réalisé en interne, fait l'unanimité auprès des salariés de l'atelier. La démarche est plébiscitée et reproduite dans d'autres ateliers. La sinistralité de l'atelier a nettement baissé depuis la mise en œuvre de la démarche d'amélioration participative.

Le processus en images

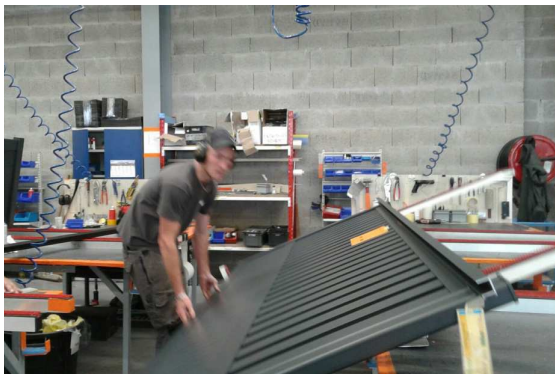
1. Mise en place du dispositif de guidage



2. Translation du portail sur le guide



3. Basculement du portail sur le guide



4. Récupération du portail sur chariot

